



Compte-rendu de réunion du conseil d'administration

Date et heure : 3 juillet 2019, 19h

Lieu : Terrasse de Jacques Romier

Participants

Nom et prénom (initiales, rôle éventuel)	Présent	Excusé	Absent
Raphaël Hertzog (RHO, secrétaire de séance)	✓		
Jacques Romier (JRO, président de séance)	✓		
Gérald Louison (GLO)	✓		
Jérémy Badard (JBA)	✓		
Jérémy Caleyron (JCA)	✓		
Marie Caleyron (MCA)	✓		
Bernard Bouret (BBO)		✓	
Émeline Ravalleau (ERA)	✓		
Magalie Pagani (MPA)	✓		
Johan Guigon (JGU)	✓		
Jérôme Jacquemond (JJA)	✓		
Fabien Suraud (FSU)	✓		
Nicolas Meyer (NME)	✓		
Patrice Chaud (PCH)	✓		

Ordre du jour

1. Élection du bureau
2. Répartition des membres du CA dans les commissions
3. Point sur les capitaines des équipes interclubs
4. Point sur le tournoi officiel (12-13 octobre)
5. Discussion sur les privilèges accordés à certains bénévoles
6. Choix de la dotation du partenariat Babolat

Élection du bureau

Cette réunion de CA est la première après l'assemblée générale élective, et il convient donc de procéder à l'élection du bureau.

Poste de président

Jacques Romier est l'unique candidat. Il est élu à l'unanimité.

Poste de vice-président

Gérald Louison et Raphaël Hertzog se présentent. Gérald Louison veut continuer son travail de représentation auprès de l'OMS. Raphaël explique qu'il souhaite ce poste comme reconnaissance de son investissement dans la structuration du club et informe l'assemblée de sa volonté de briguer la présidence du comité départemental pour la prochaine olympiade, il explique que ce titre et cette expérience au sein du bureau ne peuvent qu'être bénéfiques à sa future candidature.

Il est proposé de créer un deuxième poste de vice-président pour Raphaël. Cette proposition est adoptée à la majorité (9 pour, 3 abstentions, 0 contre, 2 absents).

Puis on procède à l'élection de Gérald, il est élu à l'unanimité.

Poste de trésorier et trésorier adjoint

Damien Sagnol ne faisant plus partie du CA, il faut lui trouver un successeur. Jérémy Caleyron se propose à ce poste en mentionnant qu'il souhaiterait le faire avec Marie Caleyron comme trésorière adjointe car sa fonction de responsable tournoi fait qu'elle émet un grand nombre de chèques à enregistrer en comptabilité et que leur proximité facilitera le travail. Raphaël Hertzog fait remarquer que le poste d'adjoint a vocation à servir de remplaçant voire de successeur et qu'avec Marie comme adjointe, aucun de ces rôles ne sera réellement assuré. En outre, même sans le titre d'adjoint, il pourrait quand même lui permettre de saisir facilement ses écritures.

Après débat, aucun autre membre ne s'étant porté candidat au titre de trésorier ou trésoriers adjoint, on procède aux votes : Jérémy Caleyron est élu à l'unanimité comme trésorier, Marie Caleyron est élue à l'unanimité comme trésorière adjointe.

(19h42: arrivée de Fabien Suraud qui n'avait pas reçu l'e-mail d'invitation)

Poste de secrétaire

Magalie Pagani est l'unique candidate. Elle est élue à l'unanimité.

Poste de secrétaire adjoint

Johan Guigon est l'unique candidat. Il est élu à l'unanimité.

Répartitions des membres du CA au sein des commissions

Jacques indique que sa charge de travail de président est devenue vraiment trop lourde et qu'il est important que ces commissions se mettent en place et prennent en charge une partie du travail qui lui incombait par défaut. Il souhaite que chaque membre du CA s'engage sur deux commissions au moins.

Chaque commission doit être chapeauté par un responsable de commission qui soit membre du CA afin qu'il puisse représenter sa commission au sein des réunions du CA, notamment lorsque certains projets doivent être validés par le CA.

Raphaël explique que le responsable de commission ne doit pas faire tout le travail, par contre il a la responsabilité :

- de structurer sa commission en documentant (ou en faisant documenter) le travail à faire par chaque bénévole ;
- d'animer sa commission (en organisant des réunions, en sollicitant les membres via des outils en ligne, etc.) ;
- de s'assurer que la commission fait bien le travail qu'on attend d'elle (rôle de chef de projet en quelque sorte).

Pour rappel, le rôle des différentes commissions est présentée dans ce document :

https://drive.google.com/open?id=1t3aYJzpXKC82pPe3spv37_gTwPyTJ2udPx-uVr8NojM

Et le principe de fonctionnement des commissions est documenté ici :

<https://drive.google.com/open?id=10IjnGGShTSGLNJc6uH32j2jsBDrffluxUEdi3uxx8aU>

Ces documents sont des documents de travail amenés à évoluer avec le temps.

Commission compétitions

- Jérémy Caleyron (responsable)
- Bernard Bouret
- Raphaël Hertzog
- Johan Guigon

- Jérôme Jacquemond

Commission jeunes

- Raphaël Hertzog (responsable)
- Jérôme Jacquemond
- Magalie Pagani
- Émeline Ravalleau

Commission animation

- Patrice Chaud (responsable)
- Fabien Suraud
- Émeline Ravalleau
- Johan Guigon

Commission communication

- Nicolas Meyer (responsable)
- Marie Caleyron
- Johan Guigon
- Raphaël Hertzog
- Jacques Romier

On note que Anaïs Faure Vidal (non élue au CA) en fera partie également, au moins en sa qualité de rédactrice de compte-rendus sur les tournois.

Commission logistique

- Jérémy Badard (responsable)

Il sera vraisemblablement épaulé par Christophe Lanone, Christelle Crozier et Anthony Bonnier qui se sont portés volontaires après l'AG.

Commission administration

- Jacques Romier (responsable)
- Nicolas Meyer
- Patrice Chaud
- Marie Caleyron
- Raphaël Hertzog
- Jérôme Jacquemond

Cédric Depalle s'est proposé après l'AG pour aider à gérer les inscriptions aux tournois. Marie Caleyron se rapprochera de lui pour voir comment ils peuvent fonctionner. Il est mentionné la possibilité de se répartir le travail entre tournois dans la Loire et tournois hors Loire.

Commission partenaires / sponsors

- Magalie Pagani (responsable)
- Johan Guigon
- Patrice Chaud

Point sur les capitaines des équipes interclubs

- Équipe 1 en régionale 2 : Jérémy Caleyron, mais il a annoncé que c'est sa dernière année de capitaneat.
- Équipe 2 en régionale 3 : Audrey Brunel
- Équipe 3 en départementale 2 (ou pré-régionale si repêchage par Jacques le comité) : pas de capitaine confirmé, on va proposer le capitaneat à Manu Devigne (en cas de refus, on verra avec Jérémy Badard).
- Équipe 4 en départementale 3 : Carine Chirac (à confirmer, mais elle n'a pas mentionné son intention d'arrêter)
- Équipe cup 42 : Jérôme Jacquemond
- Équipe vétérans : Jacques Romier

Point sur le tournoi officiel (12-13 octobre)

Nous avons avancé la date cette année, c'est à la commission compétitions de le gérer mais on ne peut pas attendre une réunion ultérieure pour lancer les premières actions. Voici ce qui a été décidé :

- Le responsable sportif (GEO) sera Jérémy Caleyron
 - Il ne veut pas avoir à gérer la saisie des inscriptions en amont du tournoi.
 - On va envisager soit l'usage de Badnet pour que les clubs et joueurs gèrent eux même leurs inscriptions. Ou alors on va déléguer le travail, Jérôme Jacquemond se propose pour aider à la saisie des inscriptions si nécessaire.
- Jacques voit avec Laure Grangeon et Bernard Bouret s'ils veulent bien être nos juges arbitres.
- Raphaël va mettre à jour le règlement particulier et fera la demande sur poona.
- Marie crée le tournoi sur badiste.fr et un événement sur Facebook.
- Marie prend contact avec « Les papillons du goût » pour faire un devis pour les lots.

Discussion sur les privilèges accordés à certains bénévoles

Historiquement le club ne faisait pas payer les cotisations aux membres du bureau, aux responsables de créneau, et aux entraîneurs jeunes. Cela représente un montant important et tous les bénévoles concernés n'ont pas le même niveau d'implication, Jacques propose donc de remettre en cause ces privilèges.

Raphaël mentionne que ces privilèges devraient être documentés dans le règlement intérieur (qui fixe les cotisations) or ils ne le sont pas, il n'y a donc pas lieu de supprimer ce qui n'existe pas. Il faut simplement mettre en conformité nos pratiques avec notre règlement.

Plusieurs élus font remarquer qu'il est important de montrer de la reconnaissance vis à vis des bénévoles encadrant les jeunes, ils doivent être là chaque semaine et font un travail important pour l'avenir du club. Il est proposé de leur offrir 4 boîtes de volants (2 en début de saison, 2 à la mi-saison), cela équivaut à une dépense de 68 € pour le club et une économie de 50 € pour le bénévole.

Cette proposition fait consensus : pour la saison 2019-2020 tout le monde paiera sa cotisation et les encadrants jeunes bénéficieront de 4 boîtes de volants offertes.

(Départ de Jérôme Jacquemond à 21h30)

Choix de la dotation du partenariat Babolat

L'année dernière le club a signé un contrat de partenariat avec Babolat où il s'engage à acheter 720 tubes de volant plumes par année pendant 2 ans. Le tarif de la boîte de volants « Babolat 4 » est de 16,95 € soit une dépense annuelle de 12 204 €.

Nous entrons dans la deuxième année de ce contrat, et en contrepartie de cet engagement, le club bénéficie d'une dotation de 20% du montant de cette commande annuelle (soit 2440 €) et de 1400 € de contrat "moniteur". Ne faisant pas usage du contrat "moniteur", nous bénéficions d'une dotation globale de 3 840 € à faire valoir dans un catalogue restreint qui nous est présenté par Jérémy Caleyron. De nombreuses contraintes s'appliquent dans les choix (notamment une limite de 1800 € de textiles).

Traditionnellement, nous utilisons le budget textile pour acheter les lots offerts à la ronde Sorbérane. Mais nous avons beaucoup de mal à trouver un usage aux 2000 € restants. L'année dernière nous avons acheté un peu de tout (bagagerie à offrir en lot pour des tombolas, casquettes offertes en complément sur le tournoi officiel, raquettes à prêter pour les jeunes et les adultes, gourdes et portes-clés à offrir sur les tournois jeunes) mais il nous en reste énormément sur les bras. Nous ne voulons pas recommencer cela.

Décision est prise d'utiliser la dotation comme suit :

- achat de textile à offrir à la ronde sorbérane 2020
- achat de 20 filets démontables extérieurs (valorisés à 100€ par filet, prix catalogue) pour constituer la moitié des lots pour la ronde de 2021, l'autre moitié étant prise sur la dotation éventuelle de l'année prochaine
- éventuellement (selon budget) achat de vestes/gilets à floquer pour les entraîneurs jeunes

(La séance est levée à 22h11)